



Omnisports

Groupe de travail
subvention municipale

Réunion de bureau du 8 avril 09

Présents : Léna BOUDET, Eric BRENON, Laurent CASSIN, Benoit CORMIER, Alain DAVID,

Excusés : Dominique FOURNIER

1. Comptes 2008

- Retour sur les comptes 2008 : 33000 Euros d'actif
- 5 associations n'ont pas réglé leur cotisation à l'Omnisports, Léna s'en occupe
- Bilan de la subvention 2008 : le retour aux règles érigées par la municipalité pénalise le football et la natation. Si il est nécessaire d'aider ces deux associations comme nous avons su le faire pour la danse, nous le ferons. Benoit et Alain font le point
- Comment utiliser notre disponibilité financière pour mieux aider nos associations ?

2. La subvention municipale

Rappel du contexte

La prochaine subvention sera versée directement aux associations par la municipalité

Cette modification doit être une opportunité pour remettre à plat les règles d'attribution qui n'ont pas évolué depuis fort longtemps.

Pour mener à bien ce travail, la municipalité et l'Omnisports ont décidé de créer une commission commune qui construira les outils d'analyse nécessaire à la décision de la municipalité.

Cette commission est constituée de :

- Eric Brenon et Dominique Fournier pour l'Omnisports
- Dominique Girard et Joël Orhon pour la municipalité

L'Omnisports construit le cahier des charges.
La municipalité fait des propositions

L'Objectif :

Une subvention mieux adaptée aux réalités de notre vie associative locale
Une subvention augmentée pour tenir compte des contraintes de plus en plus fortes exercées sur les associations (haut niveau, encadrement, équipement, salaires, déplacement, formation, etc...)

Le plan de travail, l'Omnisports va collecter les données auprès des associations
Ces données seront analysées lors des travaux de la commission subvention.

Quels sont les données sur lesquelles nous voulons travailler ?

Voici ci-dessous la restitution de nos échanges

Les adhérents

Quoi ?	Pourquoi ?	Qui ?
Nombre d'adhérents par association	C'est le minimum	Les associations
Répartition entre - de 18 ans - + de 18 ans - + de 30 ans	Afin de ne pas perdre de vue le critère actuel	Les associations
Evolution de la répartition entre 30 et moins de 30 sur les cinq dernières années	Pour comparer l'évolution de la subvention à la croissance des effectifs de l'Asag	Léna

Remarques

1) Nous ne souhaitons pas rentrer dans le débat « habitant de la Haye et extérieur », seuls :

- La natation (infrastructure) et le basket (fusion) utilisent ce critère

2) Le recensement s'effectue sur le nombre d'adhérent

- Une personne peut faire partie de plusieurs associations et être donc plusieurs fois adhérent (il paie plusieurs fois sa cotisation)

3) L'Omnisports n'est pas légitime pour demander le fichier des adhérents aux associations

Le budget

Quoi ?	Pourquoi ?	Qui ?
Evolution du budget sur les cinq dernières années	Identifier les associations en croissance et en identifier les raisons	Les associations
Part de la subvention municipale dans ce budget (sur 5 ans)	Mesurer le delta	Les associations
Evolution des cotisations sur ces 5 années	Idem	Léna

Remarques

- 1) Les associations ont à cœur de contenir au maximum les cotisations (mission sociale)
- 2) Les associations doivent compléter cette partie de toutes remarques qu'elles jugent utiles pour notre compréhension

L'encadrement

Quoi ?	Pourquoi ?	Qui ?
Le coût de l'encadrement	Les grandes lignes, les grands postes budgétaires	Les associations
Nombre de salariés		Les associations
La formation		Les associations
Le déplacement		Les associations

Remarques

- 1) Ne pas opposer bénévolat et salarier.
 - C'est tout à l'honneur des sports collectifs d'arriver à maintenir, tant bien que mal ce fonctionnement
 - Les sports individuels n'ont le plus souvent clairement pas le choix (natation, danse, etc)
- 2) La gestion mutualisée de la paie.
 - Ce travail demande de l'expertise (compétence et veille juridique)
 - Comment la municipalité peut elle nous aider
- 3) La formation
 - Les sports collectifs effectuent un important travail de formation de leur jeune formateur. Ce travail indispensable à la vie de nos associations et souvent réalisés par nos bénévoles

La performance

Même si nous avons
Une forte vocation « sociale », encadrement des jeunes de la commune
Une forte dimension loisir

Nous avons aussi une nécessaire notion de performance

- Compétition
- Apprentissage de la nage
- Progression des sportifs (ceinture de nos judokas)

Comment accompagner cette progression ?

Construire des indicateurs de performance ? convenir de définir des subventions exceptionnelles ou des remises à plat (accession à une division supérieure, parcours en coupe, etc.)

Ce paramètre fera partie du périmètre de notre réflexion
--

Le rôle de l'Omnisports

- Il reste plein et entier, il ne se limite pas à la subvention
- L'Omnisports prélève 1,50 € par adhérent pour couvrir ses charges de fonctionnement. Cette somme devra désormais être versée directement par la municipalité
- L'Omnisports entend prendre toute sa part dans la vie associative et est prêt à continuer à investir sur des équipements communs sous réserve que nous sachions régler le problème du rangement du matériel

L'investissement de la municipalité

Comparer le montant de la subvention au budget des associations

Que se pratique-t-il sur les communes voisines

Au delà de la seule subvention (importante) la réflexion doit être menée au niveau du budget global mis à disposition du sport (moyens, équipements, subventions diverses, etc.)

Le planning

Quand ?	Quoi ?	Pourquoi ?
Fin avril 09	Réunion de la Commission subvention (Municipalité et Omnisports)	Maintenir la dynamique, valider la méthode
27 mai 09	Restitution des éléments demandés, débats contradictoires	Construire le dossier
Juin 09	Seconde réunion, remettre les éléments à la municipalité	Préparer les éléments de décision

Nous réalisons ce travail dans l'intérêt des associations, merci de bien vouloir transmettre à Dominique, l'ensemble des informations nécessaires, dans les meilleurs délais

3. Les locaux de rangement

Nous avons besoin à terme d'un local sur le site du Moulin des Landes

Comment quantifier le besoin ? Comment gérer la transition ?

Nous devons créer une commission de travail pour redéfinir la règle du jeu avec la municipalité.

- Mettre du propre dans nos affaires
- Délimiter clairement les aires de rangement (marquage, photos, etc.)
- Définir les règles du jeu pour éviter le renouvellement des incidents passés
- Quantifier les besoins de demain

Chaque association concernée devra nommer un responsable pour cette commission pour la réunion du 27 mai

4. Le sol de la salle du bourg

Bruno a été contacté par la municipalité, voir si les autres associations concernées sont aussi sollicitées (Laurent contacte Bruno)

5. Divers

- L'Omnisports est prêt à financer l'acquisition d'une friteuse
- Le vidéoprojecteur s'avère être toujours un aussi bon investissement, il est fortement utilisé (au delà de nos associations et dans le cadre de nos bonnes relations, nous l'avons également prêté à Art et Culture et à l'Amicale laïque)
- Planning d'utilisation des salles à évoquer lors de notre prochaine réunion
- Petit incident entre la municipalité et l'association fléchettes concernant l'état de la salle polyvalente suite à leur manifestation